

FORMATION DES ENSEIGNANT·ES : LA COUR DES CONTES ?

La Cour des comptes a publié un rapport sur la formation initiale et le recrutement des enseignant·es. Partant du constat du manque d'attractivité des métiers, le rapport en analyse très rapidement les origines et formule plusieurs propositions.

Si le SNESUP-FSU partage certains des constats du rapport, il conteste cependant la minoration de leurs causes : rémunérations, conditions de travail et d'études sont en effet devenues des aspects particulièrement négatifs pour les candidat·es potentiel·les.

Quant aux "solutions", elles sont à la fois en décalage avec les attentes des personnels et, surtout, dangereuses pour la *formation* des enseignant·es.

En substance : "On manque de candidats pour les concours ? Supprimons les concours !" La "solution" serait donc de recruter massivement des contractuel·les - pour lequel·les on prévoit... "une semaine de formation". La Cour réinvente le fil à couper le beurre en pérennisant le "*job dating*" inauguré par le ministère de l'Éducation nationale à la rentrée 2022 : des candidat·es sans formation en responsabilité de classe(s), avec les moyens de formation et d'accompagnement des enseignant·es en poste notoirement indigents qu'on connaît. Qu'à cela ne tienne, c'est aux équipes que la Cour demande "d'inscrire l'accueil et l'*adaptation à l'emploi* des contractuels dans les projets d'école et d'établissement". Les collègues actuellement en charge de l'accompagnement et du suivi apprécieront...

Force est de constater que, encore une fois, les propositions pour la formation des enseignant·es ne s'intéressent ni à la formation à proprement parler, ni à l'amélioration des conditions d'études et d'entrée dans le métier : elles visent à mettre le plus vite possible à disposition du ministère une force de travail toujours moins qualifiée, en attaquant le principe du recrutement par concours et l'accès au statut de fonctionnaire.

Le SNESUP-FSU demande que les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur engagent enfin une vraie concertation avec les acteurs et actrices de la formation. Pour résoudre la crise que nous connaissons, et dont ces mêmes ministères sont largement responsables, rendons attractives la formation et l'entrée dans le métier :

- financement des études ;
- moyens pour les INSPE ;
- mise en place d'une formation universitaire et professionnelle ambitieuse, comportant notamment des stages en établissement dont le but ne saurait se résumer à être l' "adaptation au poste" et la substitution des titulaires ;
- lisibilité des modalités et perspectives d'entrée dans le métier que la succession des réformes a complètement brouillée. ■

Paris, le 8 février 2023

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)

SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr